

COMPTE RENDU DE LA REUNION

du 22 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-deux septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LAVAU SUR LOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian.

Etaient présents : BIGUET Christian, SAPHORE Ghislaine, TRAMIER Claire, GAUTIER Maryline, BODINEAU Romuald, MOINAUD Hervé, DELAGNES Jean-Michel, CROSSAIS Magali, PERONO Patrice, Catherine CHAPOUX, SEGRÉTAIN Calésia.

Etaient absents excusés : ARDEOIS Jean-François (procuration DELAGNES Jean-Michel), LORINQUER Christian.

Madame GAUTIER Maryline a été élue secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

• **Approbation du compte-rendu de la réunion du 30 juin 2017.**

Le compte-rendu de la réunion est approuvé à la majorité des personnes présentes en ajoutant l'idée du feu tricolore dans le CR du CM du 3 juin 2017.

Monsieur le Maire propose de supprimer un point à l'ordre du jour, le devis du relevé topographique étant déjà prévu dans le devis de l'aménagement du bourg.

Rapports d'activités 2016

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de consulter les rapports d'activité 2016 de :

- la CCES (Assainissement et Déchets),
- du prix et des services de l'eau ATLANTIC'EAU,
- de La Nantaise d'Habitation,
- de Nantes Saint-Nazaire Port.

sont consultables en mairie ou sur les sites internet.

Conservatoire du littoral et Trou Bleu – suite à donner

L'idée d'aménagement du Trou Bleu a débuté par la proposition d'un projet du Pôle Métropolitain de valoriser l'espace du point haut naturel des carrières par l'installation d'un belvédère. L'idée a été reprise par le Conservatoire du littoral qui propose l'installation et l'aménagement à ses frais dans le cas où il serait propriétaire du lieu.

Monsieur le Maire explique que plusieurs réunions ont eu lieu, donnant explications pour ce projet. Effectivement, une réunion de travail n'a pas été créée spécifiquement pour ce sujet car il a été déjà débattu à plusieurs reprises. Monsieur le Maire explique qu'il n'a pas la possibilité (manque de temps et de compétence) pour faire un travail de réflexion et de propositions de débat tel qu'il est présenté par Hervé MOINAUD, ce travail devant être fait

par des techniciens de la collectivité, mais la commune n'en dispose pas dans ses effectifs. Ni Christine, ni Adeline ne peuvent faire ce travail, ayant elles-mêmes suffisamment d'activité dans leur poste de travail respectif.

Aujourd'hui, le bon usage du site se traduit essentiellement par la promenade à pied et à cheval, la pause pique-nique, le pompage de l'eau pour les agriculteurs et quelques particuliers, et l'accès aux prairies pour deux exploitants ; les mauvais usages sont la baignade et le vandalisme de toute sorte. Le renouvellement des équipements de ce site n'a pas été fait car il est décourageant de faire et refaire, et d'investir des budgets pour une destruction immédiate.

Néanmoins, il est souligné qu'un lieu non fréquenté ni entretenu favorise les usages non appropriés, alors que l'entretien de celui-ci favorise une fréquentation accrue par les personnes qui l'utilisent de façon appropriée. On peut constater que l'entretien minimum de la végétation n'est pas effectué et que le lieu est de moins en moins investi par la population. Avec ou sans projet avec le Conservatoire du littoral, la problématique de la gestion du lieu est actuelle.

Un changement de propriétaire ne modifiera pas les mauvais usages si le site n'est pas davantage entretenu et mis en valeur, et contrôlé de façon quotidienne.

Une proposition est faite : organiser des journées d'entretien avec la population, suivies d'un moment festif de partage de pique-nique, en sensibilisant les enfants des écoles, les riverains, les agriculteurs...

Le Conservatoire, contacté par le Maire, est séduit par l'idée de travailler sur l'histoire du lieu et de mettre en valeur son passé industriel grâce à quelques vestiges encore visibles, et un système d'information pour le public...

Afin de permettre la continuité de pompage de l'eau par les habitants et les agriculteurs, il faudrait connaître au plus près les pratiques actuelles et connaître qui sont les utilisateurs.

La présentation publique de février 2017 a été vraisemblablement bien accueillie et n'a pas suscité de réactions négatives.

Après différents échanges, il est convenu de fixer au conservatoire, l'acceptation de :

- puisage de l'eau pour les agriculteurs et la population,
- utilisation du site par les habitants et les promeneurs à pieds et à cheval, pique-nique,
- garder la pêche et la chasse (pour les battues), et les lapinières pour la reproduction,
- associer la population à la réflexion de l'enjeu, et à la participation des projets,
- se ménager la possibilité d'une évolution d'activité,
- participer à la gestion et l'entretien du site...

Il faudra également éclaircir et définir les responsabilités de chacun dans le cas d'un changement de propriétaire des carrières.

En résumé, le non entretien du Trou Bleu n'est pas un motif de cession, mais c'est parce que le Conservatoire du littoral peut nous aider que nous sommes intéressés par ce projet qui est perçu comme une belle opportunité.

A l'issue de cet échange, le conseil Municipal décide, à l'unanimité, de céder la propriété des carrières du Trou Bleu si les conditions listées ci-dessus sont acceptées.

INFORMATIONS :

- Entrepôts à la Madeleine : l'entreprise Claude est en discussion avec un acheteur pour ses locaux. C'est une entreprise de travail adapté qui s'installera dans le lieu.
- CCES : une enquête déplacements est en cours, avec un questionnaire disponible sur le site internet et en mairie.
- Le bulletin sera à distribuer durant le week-end du 7 et 8 octobre.
- L'article dans le bulletin municipal de Prinquiau à l'été sur « l'entretien de vos pieds de mur » a été très remarqué et l'idée pourrait être reprise pour le prochain bulletin municipal.
- Une commission de Sécurité Routière avec le Département pour le lieu-dit « La Madeleine » est prévue mi-novembre.
- Madeleine VITEL remercie la municipalité pour le prêt de la salle à l'occasion de son anniversaire (centenaire).
- Patrice PERONO demande à refaire fonctionner les commissions cadre de vie / bâtiment.
- Jean-Michel DELAGNES signale que les géomètres du cadastre sont passés pendant l'été et informe qu'une réunion publique aura lieu en janvier ou février 2018 pour avertir les habitants des relevés. Ces derniers seront prochainement mis en cartographie.
- Prochains conseils municipaux : 20 octobre, 17 novembre, 15 décembre 2017.

Fin à 22h50.